

RAPPORT MORAL

20 avril 2024

Par Nicole COMBREDET

Déjà un an de présidence de FNE CVL, il est temps d'établir ce rapport moral.

Un an pour découvrir ou approfondir les différents sujets traités dans les webinaires, journées de formation et autres évènements.

Un an pour découvrir nos différents partenaires et les acteurs territoriaux qui participent aux projets réalisés.

Cela ne serait pas possible sans le dynamisme de notre équipe salariée dont les compétences variées se complètent et permettent de couvrir un large panel de sujets : eau, biodiversité, énergies renouvelables, santé, air, climat.

Je n'oublie pas les bénévoles qui assurent chez nous et dans toutes les associations membres de la fédération un travail de longue haleine sans lequel rien ne serait possible.

Le rôle de notre partenaire régional est essentiel, les relations sont bonnes et nous lui sommes très reconnaissants pour sa coopération et sa reconnaissance de nos compétences. Nous sommes chanceux car cela n'est pas le cas dans toutes les régions, et le vent peut tourner au gré des renouvellements politiques. Profitons-en !

Je n'en dirai pas autant de la politique nationale qui traite l'environnement comme une variable d'ajustement au gré des crises sectorielles et des revendications de certaines catégories professionnelles. Si le dérèglement climatique apparaît désormais aux yeux de tous ou presque comme une réalité angoissante, on ne peut en dire autant d'autres enjeux comme l'effondrement de la biodiversité ou l'artificialisation des sols.

La raréfaction de la ressource en eau dans notre région alerte de plus en plus de monde, sommes-nous pour autant prêts à renoncer en partie au confort qu'elle nous apporte ? Quand des maires oseront-ils refuser des permis de construire pour piscines privées, ou résister à de mirobolants projets de golfs ?

La stratégie nationale des aires protégées (SNAP) est décevante, elle place notre région en dernière position avec 0,15 % de surface protégée et un objectif de 0,30 % (si si c'est exact !).

Nos deux réseaux piliers sont l'eau et la biodiversité. Nous y défendons le bien commun, l'intérêt général et celui des générations futures.

Le Fonds vert nous permet de poursuivre Objectif Mares et Un toit pour la biodiversité.

Nos financeurs publics historiques restent la Région, la DREAL, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, l'ADEME et la DRAAF.

Nous engageons des partenariats avec des acteurs publics ou privés. C'est ainsi qu'un comité régional avifaune a été créé en partenariat avec la LPO, ENEDIS et RTE.

Nos positions sont entendues dans les instances représentatives régionales.

Ainsi au CESER où je siégeais et siège encore avec Samuel, où il a été le rapporteur sur le rapport ZAN (zéro artificialisation nette en 2050). Au comité de bassin nos représentants sont Gilles Deguet et Marion Fourtune.

Notre notoriété reste à améliorer, c'est pourquoi nous avons engagé avec Walter Pereira et son cabinet Loire Conseil une étude sur notre stratégie de communication. Il en ressort que nous sommes peu connus du grand public, ce qui n'est pas le cas des associations locales. Ces dernières se retrouvent, pour certaines, facilement dans la presse locale départementale, alors que nous avons de la peine à y apparaître et qu'il n'y a pas de presse écrite régionale. Il me semble pourtant que les citations dans la presse sont un bon outil pour l'acquisition de la notoriété, et que nous devrions nous y employer.

Ce point m'amène aux relations entre la fédération et les associations membres, qui, me semble-t-il, sont bonnes. Reste toutefois à prouver que nous savons nous mobiliser et nous coordonner au niveau régional. Ce fut le cas il y a quelques années pour la dénonciation des arrêtés préfectoraux concernant les ZNT (zones de non-traitement) autour des points de captage.

Saurons-nous le faire autour du combat contre les plate-formes logistiques qui envahissent et enlaidissent notre territoire, l'engrillagent et l'illuminent la nuit alors que les communes font de plus en plus d'économies en matière d'éclairage public ? C'est urgent car à l'approche de l'application de la loi ZAN, les projets se multiplient.

Il me reste à remercier chaleureusement toute notre équipe, en particulier Lucile qui continue à tenir la barre malgré certains passages orageux, et aussi les bénévoles qui apportent fidèlement leurs compétences et leur disponibilité pour défendre l'intérêt général et le bien commun.

Merci de m'avoir accordé votre confiance en tant que présidente de la fédération.

Bien à vous